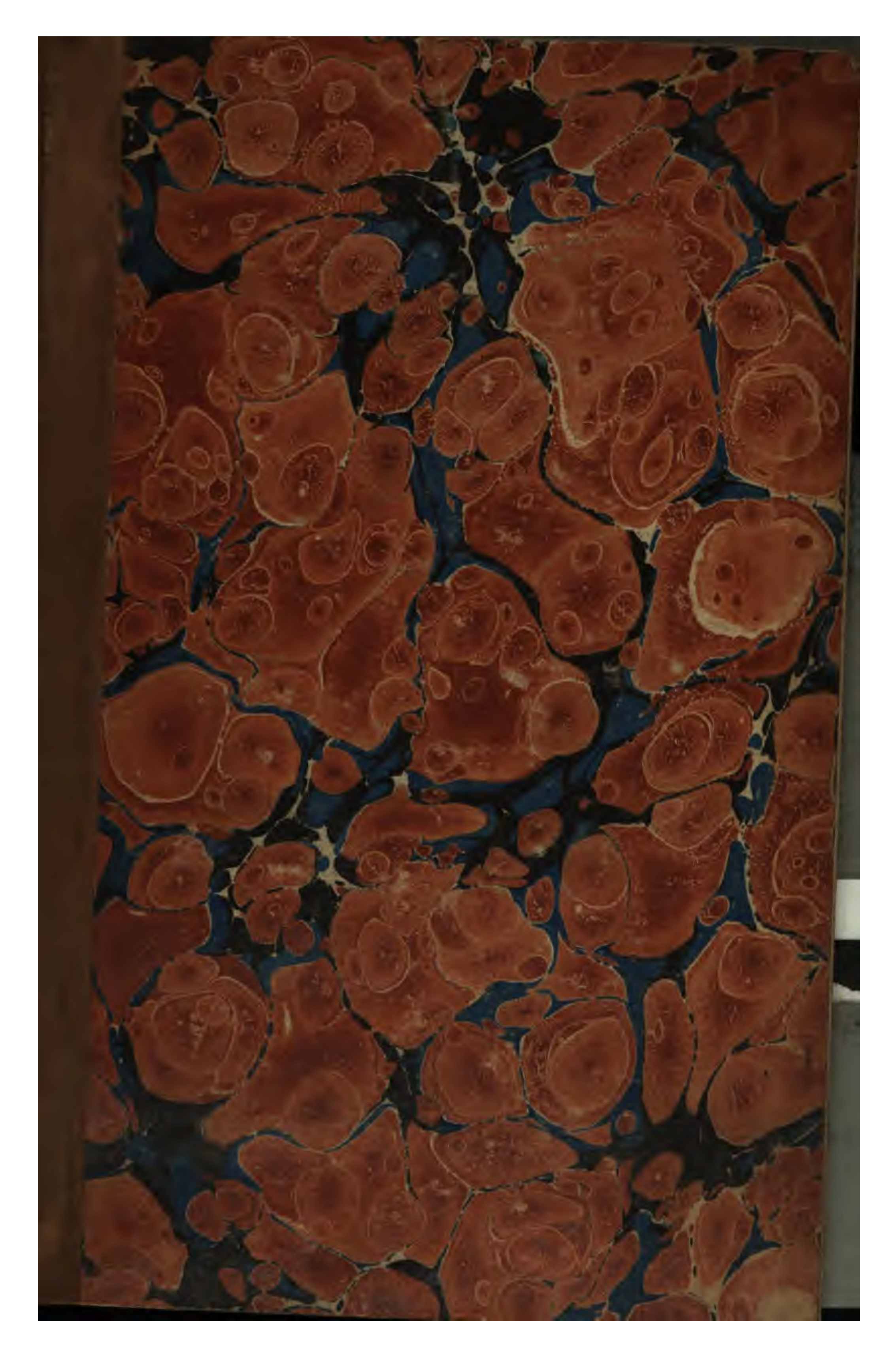




ATTRIBUTION

A

SOLONIVM, SOLONVM, OU SOLO

DE LA MÉDAILLE GAULOISE

AVEC LA LÉGENDE SOLLOS

PAR LE B[on] DE CRAZANNES

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT (INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

BLOIS

IMPRIMERIE DE E. DÉZAIRS

1844



ATTRIBUTION

A SOLONIVM, SOLONVM, OU SOLO

DE LA MÉDAILLE GAULOISE

AVEC LA LÉGENDE SOLLOS




SOLLOS. Tête d'Apollon, à gauche.

℞. SOLLOS. Lion, à gauche. Æ. 2 ½.

L'interprétation, et par suite l'attribution des médailles gauloises pour les noms d'hommes et de lieux, laissent presque toujours plus ou moins à l'incertitude et à l'arbitraire, l'orthographe de ces noms offrant le plus souvent des variantes avec ceux adoptés par l'histoire et la géographie anciennes, que la numismatique corrige et rectifie quelquefois, si, en d'autres circonstances, elle les altère, par le fait de l'ignorance des monétaires et des graveurs de coins ou de moules. Ces noms y sont d'ailleurs assez ordinairement abrégés,

et les lettres dont ils se composent, indécises, mal caractérisées et appartenant tantôt à l'alphabet grec, et tantôt à l'alphabet latin, n'ont fréquemment qu'une valeur incertaine et douteuse, comme leur forme.

Si ce vague et cette incertitude sont quelquefois favorables aux interprétations systématiques et hasardées, elles font aussi le désespoir des numismatistes de bonne foi et consciencieux qui cherchent avec candeur la *vérité*, aussi difficile à trouver que l'homme de Diogène, malgré la lanterne sourde du philosophe cynique...

Voici un peuple gaulois qui se signe sur ses médailles SOLLOS. J'ouvre les historiens, les géographes, les annotateurs, les commentateurs et toute la livrée, ou, si vous l'aimez mieux, tout le cortége de la docte antiquité, et je trouve d'abord *civitas Sollinensium*, *Soliniensium*, *Solinensium*, etc., une des huit cités de la province des Alpes maritimes, sur les notices des provinces et des cités des Gaules romaines [1], ville enclavée dans le territoire des Allobroges; et, en continuant mes investigations, je découvre ensuite *Solimariaca*, *Solona* et *Solonates*, *Solidurum*, *Solonium*, *Solonum* ou *Solo*, etc. [2] A qui donc de ces peuples, de ces villes, de ces établissements, donner ici la préférence et faire l'équitable attribution de notre médaille? Je voudrais bien, à la recommandation de mon savant confrère et collaborateur, M. de Longpérier, accorder cette préférence aux SOLLINII. Telle avait été ma première pensée à la lecture du passage de Cellarius [3], placé immédiatement au-dessous du signalement des cinq exemplaires de cette même pièce celtique dans le catalogue de la collection numismatique de feu M. Desains, de Saint-Quentin, rédigé par

[1] *Vid. Notitia provinciarum et civitatum Galliæ, ex tom. I Conciliorum Galliæ Jacobi Sirmondi.*

[2] *Vid. Hadriani Valaisii Notitia Galliarum.*

[3] Tom. I, p. 192.

ce coopérateur de notre Revue [1]; mais le puis-je en toute équité et sûreté de conscience ?

Civitas Sollinensium, dont Hadrien de Valois fait *Sollinium*, entre Vence *(Ventium)* et Senèz *(Santium)* est placé au lieu actuel de *Seillans*, par le même Valois [2], Holsteinius [3], Ortelius [4], Cluvier [5], D. Martin [6], D. Bouquet [7], etc., et à *Castellane* (ou plus exactement à *Saillan*, dans son voisinage) par Spon, Cellarius, Honoré Bouche [8], M. le baron Walckenaer [9], etc. Deux inscriptions, dont on parlera ci-après, mentionnent, mais avec quelque altération, son nom et celui de son peuple; et l'une d'elles fait connaître son collége de décurions, ou son sénat, son *ordo*, ce qui annonce un municipe et une localité de quelque importance du moins, sous la domination romaine, et postérieurement à l'émission de notre médaille.

Sans doute, les *Sollinii* doivent être considérés comme le peuple le plus considérable parmi ceux nommés plus haut, peuple réuni en corps de cité à laquelle il avait donné son nom, du moins au temps de la rédaction des notices de nos provinces. Néanmoins un scrupule grave ou une difficulté, et un point de critique historique, qui me paraissent insurmontables, m'arrêtent tout court dans cette attribution. En effet, Hadrien de Valois et tous les écrivains qui se sont occupés

1 In-8°, Paris, 1843, à l'administration de l'Alliance des Arts.
2 *In loco citato suprà*, p. 528, 529.
3 *Thesori geog. ortelii adnotationes.*
4 *Thesor. geogr.*
5 *Geograph. Cluvieri.*
6 Histoire des Gaulois, Dict. géog.
7 *Rerum gallicarum et francicarum scriptores, etc.*
8 Géographie.
9 Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules Cisalpines et Transalpines.

après lui de la géographie ancienne des Gaules ont pensé que *civitas Sollonensium* était la même ville que celle dont Ptolémée fait mention sous la dénomination de *Salinas*, appartenant aux *Suectrii* ou *Suetri*, et que l'une des inscriptions dont il vient d'être question nomme CIVITAS SALIN, et l'autre SALIN tout court[1]. Le géographe d'Alexandrie dit : *Σουητρίων ἐν παραλίοις Ἄλπεσιν Σαλῖνας*, ou *Salinas Suetriorum in maritimis Alpibus*[2]. Les habitants de cette localité sont également appelés *Suectrii* et *Suetri*, dans l'inscription du trophée des Alpes, rapportée par Pline l'Ancien[3], et dans la nomenclature des peuples gaulois qui habitaient les Alpes.

A quelle époque les *Suectrii* ou *Suetri* changèrent-ils ce nom en celui de *Sollinii*, et *Salinas* devint-il *Sollinium*, ou *civitas Sollinensium*? doit-on attribuer à ce changement de noms une date antérieure ou postérieure à la fabrication de la médaille ou monnaie gauloise SOLLOS?

D'après le passage que nous venons de citer du géographe Ptolémée, qui vivait sous les règnes d'Hadrien et des premiers Antonins, il est bien évident qu'à cette époque *civitas Sollinensium* était encore *Salinas*, comme les *Sollinii* se nommaient encore les *Suetri*, et que ce n'est que postérieurement à l'auteur de l'*Almageste*, c'est-à-dire entre le IIe siècle de notre ère et le Ve, où fut rédigée la Notice des provinces des Gaules, monument du règne d'Honorius, que ce changement eut lieu. Antérieurement à la rédaction de ce même document géographique, les cités des Gaules avaient généralement aban-

1.

[1] DECC. CIVITATIS. SALIN.

2.

Q. VIBIVS. Q. F. SALIN.

Spon.

[2] *Ptol.*, lib. III.

[3] Lib. III, cap. 19.

donné leur nom particulier et primitif pour prendre celui du peuple dont elles étaient la capitale ou chef-lieu, ce qui explique l'usage constamment suivi par la Notice en question de ne désigner chacune de ces cités que par l'appellation du peuple auquel elle commandait, et, pour un exemple entre toutes ces villes, de faire des *Sollinii*, ou plutôt des *Sollinienses*, *civitas Sallinensium* ou *Solliniensium* au génitif. Que si l'on voulait voir dans le *Salinas* de Ptolémée et des inscriptions déjà mentionnées l'origine et le motif de *civitas Sollinensium*, qu'on lit sur l'un des manuscrits des différentes notices de l'Empire qui présentent entre elles plusieurs variantes, il ne s'agira plus ici seulement d'une cité qui quitte son nom pour prendre celui de son peuple, ce qui eut généralement lieu entre le IIIe et le IVe siècle; mais, chose insolite, d'un peuple qui abandonnerait son propre nom pour prendre celui de son chef-lieu.

Quant à la date de la médaille SOLLOS, lors même qu'on admettrait qu'elle n'est point antérieure à la domination romaine, elle l'est toujours de beaucoup, non-seulement à l'âge d'Honorius, mais encore à celui d'Hadrien et de Marc-Aurèle, où florissait Ptolémée.

Mais à quel peuple gaulois attribuerons-nous donc notre SOLLOS? Sera-ce aux *Solonates* et à *Solona*, que M. Walckenaer place à l'entrée des Appenins et près de Forli, aujourd'hui *Solaria* ou *Terra del Sole* [1]? J'y étais un moment assez disposé, à raison de cette dernière circonstance et de sa coïncidence avec l'attribut de l'avers de notre médaille (le dieu soleil Apollon), mais c'eût été peut-être donner trop d'importance à cette même circonstance et à ce rapprochement.

Après mûr examen et réflexion suffisante, je me déciderai pour cette autre ville des Allobroges, assez peu distante des

[1] Géographie ancienne des Gaules.

Sollinii, nommée *Solonium*, par Tite-Live [1], ou *Solo*, dans quelques manuscrits de cet historien; *Σολώνιον πολιν*, par Dion Cassius [2] et *oppidum Solonii*, par son traducteur latin, antique ville des Gaules, dont le nom est garanti par ces deux historiens dans la narration de la bataille livrée aux Allobroges (l'an 65 avant J.-C.) par les Romains, sous le commandement du préteur C. Pomptinus [3], et qui décida du sort de l'Allobrogie, vaincue et réunie par suite de cet événement à la province romaine.

Contrairement à Hadrien de Valois, à D. Martin, à D. Bouquet [4], etc., qui ont cherché la position de cette ville, illustrée et célèbre par le grand fait d'arme, à *Sone*, sur les bords de l'Isère, du côté de la Gaule narbonnaise, M. Walckenaer la place dans la partie de l'Allobrogie, au-delà du Rhône, et à *Scillonaz*, qui garde quelque chose de son nom primitif, et qui est situé sur la petite rivière de Brivas, dans le département de l'Ain, arrondissement de Belley, canton de l'Huys; le seul lieu, dit l'auteur de la Géographie Ancienne des Gaules, qui convienne à toutes les circonstances exigées pour représenter l'ancien *Solonium* de Dion et le *Solonum* ou *Solo* de Tite-Live, détails et circonstances où il devient inutile de les suivre. Dans l'intérêt de cette dissertation, il nous suffit d'avoir trouvé sur ce point l'attribution la plus plausible et la plus rationnelle de notre monument numismatique.

Je reviendrai ici brièvement sur l'analogie et le rapprochement qui me paraissent exister, et dont j'ai déjà dit quelques

[1] *Cn. Pontinus Allobroges qui rebellaverunt* AD SOLONEM *domuit.* (Tit. Liv., *lib.* CIII.)

[2] Lib. XXXVII.

[3] Tite-Live écrit le nom de ce préteur *Cn. Pontinius*, et Dion Cassius, *C. Pomptinus;* il servait sous les ordres de Domitius Ænobarbus et de Fabius Maximus dans cette guerre des Allobroges.

[4] Dans les mêmes ouvrages déjà cités.

mots, entre le nom du peuple auquel notre médaille appartient et le sujet du droit et même du revers de cette pièce; la tête du dieu soleil Apollon, et le lion solsticial. Cette remarque, du reste, a déjà été faite par M. le marquis de Lagoy, à l'occasion de l'attribution aux *Belini* ou *Belindi* d'Aquitaine, de deux médailles d'argent, offrant également à l'avers la tête d'Apollon [1], symbole aussi déterminé par le nom de ce dernier peuple et son analogie avec celui de *Belinus* ou de *Belenus*, l'Apollon des Gaulois, dont le culte a laissé tant de traces et de souvenirs jusqu'à nos jours, dans les Gaules, et dans leurs dénominations de lieux, leurs monuments nationaux, etc., comme *Apollini-acum* [2] (Polignac); *Belini-acum* (Beliniac) dans le Lot; *Dieu-ardent*, montagne à l'Orient de la capitale des *Auscii* [3], où il existe encore les ruines d'un temple d'Apollon, détruit dans le Ve siècle par l'évêque *Orentius* (saint Orens); *Soli-acum* (Souilhac), aussi dans le Lot, etc., etc.

Je dirai volontiers que dans notre médaille comme dans celle des *Belini* ou *Belindi*, « l'épigraphe, ainsi que M. de Lagoy en fait l'observation, au lieu d'être la conséquence du type, aura au contraire, à cause de l'allusion, déterminé le choix de l'effigie, et, conformément à l'usage ordinaire, l'indication du lieu de la fabrication [4]. »

La tête d'Apollon se représente fréquemment sur les monuments de l'autonomie celtique ou gauloise. L'opinion des Grecs était que le culte d'Apollon, comme celui de Diane, divinités d'origine étrangère, leur était venu, selon Diodore de

[1] Revue Numismatique, année 1842, p. 12-17.

[2] Le mot *ac*, dont les Romains firent *acum*, en lui donnant une terminaison latine, exprimait une réunion de maisons, une population agglomérée.

[3] Voy. notre Dissertation sur ce monument, insérée dans le tom. XIII des Mémoires de la Société royale des antiquaires de France, p. 181-196.

[4] Même lieu déjà cité.

Sicile, des Hyperboréens qui avaient établi l'oracle de Delphes. D'après Pausanias, ce pays était celui de la naissance de ce dieu et de sa mère Latone. Or Strabon nous apprend que très anciennement les Grecs appelaient *Hyperboréens* ce que dans la suite on nomma Celtes ou Celtocèdes : enfin, Possidonius, cité par le scoliaste d'Apollonius de Rhodes, dit que les Hyperboréens habitaient spécialement les Alpes d'Italie, dont l'occupation par des peuples celtiques est également avérée. Selon d'autres auteurs de l'antiquité, toute la Celtique et la Grande-Bretagne (où Apollon avait un très beau temple), étaient compris dans le domaine des Hyperboréens. Il n'était pas hors de propos de rappeler ici l'origine celtique du dieu dont l'image figure sur la médaille de nos *Sollos*, sur l'attribution de laquelle on voudra bien m'excuser, je l'espère, de de m'être un peu étendu ici.

Je dois à l'obligeance ordinaire de M. le marquis de Lagoy, et je me fais un plaisir autant qu'un devoir de reconnaître ici cette obligation, la communication et l'empreinte gravée en tête de cette notice, de la médaille SOLLOS, dont mon attribution à *Sollonium* de la Gaule Narbonnaise a acquis à mes yeux un nouveau degré de probabilité, équivalant, j'ose le dire, à la conviction, de l'approbation pleine et entière que lui a accordée ce savant numismatiste, qui vient d'enrichir son cabinet de trois exemplaires de cette pièce, provenant de la vente des cinq, signalés dans le catalogue de la collection de feu M. Desains, dont il a déjà été fait ici mention.

Extrait de la Revue Numismatique, 1844. — 50 exemplaires.

